

## Temps de travail des enseignants du second degré en 2002

Une enquête de la Direction de la programmation et du développement<sup>1</sup> a permis d'appréhender le temps de travail des enseignants à temps complet : ils exercent, en moyenne, 39 heures 47 par semaine, dont 20 heures 27 hors enseignement. L'enquête renseigne également sur leurs conditions de travail : une heure de cours est jugée à la fois plus fatigante et plus intéressante qu'une heure passée à la préparation des cours. Neuf enseignants sur dix ont accès à un ordinateur dans leur établissement et près de huit sur dix à un bureau. Même si tous les enseignants ne doivent pas le même nombre d'heures, les professeurs dans les disciplines littéraires et les professeurs agrégés sont ceux qui totalisent le plus d'heures hebdomadaires, au-delà même de 39 heures. Le constat est le même lorsque l'on s'intéresse au nombre de jours passés à travailler pendant les congés de l'année : les enseignants dans les disciplines littéraires et les agrégés travaillent plus pendant leurs congés que les 19,4 jours de travail, en moyenne, pour l'ensemble des enseignants à temps complet.

**LES ENSEIGNANTS EFFECTUENT, EN MOYENNE, PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES, 39 HEURES 47 DE TRAVAIL PAR SEMAINE...**

Un enseignant à temps complet est rémunéré, en moyenne, pour 19 h 20 de cours, dont 18 h 46 en enseignement et 0 h 34 de décharge. Ces heures de cours dépendent fortement des obligations réglementaires de service (ORS) : il s'agit en général de 15 h pour un professeur agrégé et 18 h pour un certifié. Elles sont complétées par des heures supplémentaires pour 58,8 % des enseignants et, en moyenne, il s'agit de 1 h 26 supplémentaire par semaine, dont 1 h 07 en heure supplémentaire année (HSA) et 0 h 19 en heure supplémentaire effective (HSE). Les agrégés en effectuent le plus, avec 1 h 48 supplémentaire par semaine (*tableau 1 p.2*).

Il y a peu de différences entre les corps sur le temps de travail, même si les agrégés travaillent, en moyenne, 41 h 02 et les professeurs de lycée professionnel (PLP) 40 h 04, les certifiés déclarent 39 h 29 et les professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) 39 h 02. La différence est plus forte si l'on compare les heures d'enseignement mais cela tient aux obligations de service.

Les écarts sont plus significatifs au niveau des disciplines que des corps. En moyenne, dans les disciplines comme

l'éducation physique et sportive (EPS), les arts et la musique, les enseignants passent 19 h 46 par semaine face aux élèves, contre 18 h 20 dans les disciplines littéraires et 18 h 19 en langues vivantes (*tableau II p.2*). En EPS, arts, musique et autres disciplines les enseignants ont des décharges, en moyenne, plus importantes (1 h 12) mais font globalement moins d'heures supplémentaires. Au total, les enseignants des disciplines littéraires déclarent travailler 42 h 55 par semaine alors que les enseignants d'EPS, arts et musique font 35 h 30 par semaine, le temps passé en heures hors enseignement est plus élevé pour les premiers (24 h 04). Entre ces deux cas de figure, les enseignants disent travailler 39 h 55 dans les disciplines technologiques, 39 h 37 en langues vivantes et 38 h 15 dans les disciplines scientifiques. Ce sont les heures hors enseignement qui différencient le plus les enseignants.

Les hommes assurent plus d'heures en enseignement, 18 h 53 contre 18 h 40 pour les enseignantes et, en moyenne, 0 h 31 d'heure supplémentaire de plus que les femmes.

Dans les lycées, les enseignants déclarent 40 h 40 de travail effectif par semaine. Et, 0 h 50 est la décharge moyenne donnée aux enseignants des lycées. Elle est beaucoup

**TABLEAU I – Répartition des heures de travail hebdomadaire des enseignants selon le corps**

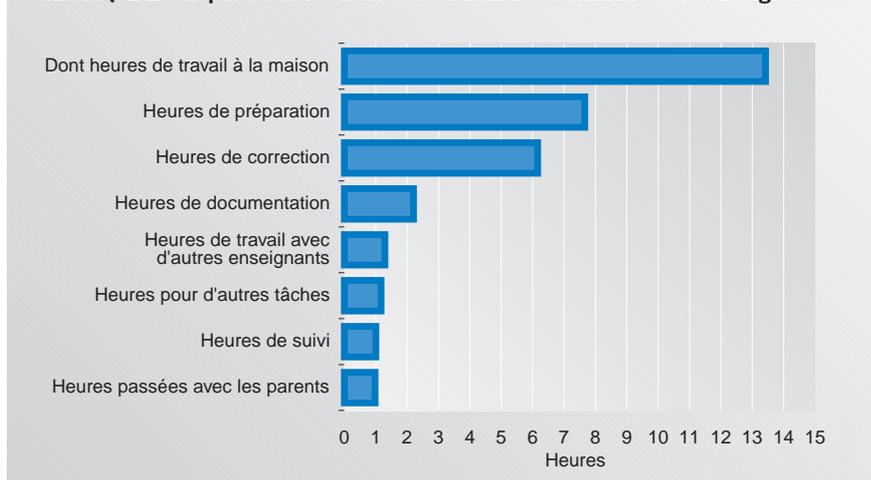
Moyennes d'heures	Corps				
	Agrégé	Certifié	PLP	PEGC	Total
<b>Effectifs</b>	<b>86</b>	<b>376</b>	<b>106</b>	<b>33</b>	<b>601</b>
%	14,3	62,6	17,6	5,5	100,0
<b>Heures</b>					
<b>Heures rémunérées</b>	<b>16 h 52</b>	<b>19 h 40</b>	<b>20 h 12</b>	<b>19 h 11</b>	<b>19 h 20</b>
dont HSA	1 h 38	0 h 59	1 h 13	0 h 56	1 h 07
HSE	0 h 10	0 h 20	0 h 26	0 h 08	0 h 19
Heures d'enseignement	15 h 48	19 h 04	20 h 01	19 h 05	18 h 46
Heures de décharge	1 h 04	0 h 35	0 h 12	0 h 05	0 h 34
<b>Heures hors enseignement</b>	<b>24 h 10</b>	<b>19 h 49</b>	<b>19 h 52</b>	<b>19 h 51</b>	<b>20 h 27</b>
Heures de préparation des cours	8 h 33	7 h 19	8 h 20	7 h 09	7 h 40
Heures de correction des copies	8 h 44	5 h 59	4 h 11	7 h 39	6 h 10
Heures de suivi des élèves	0 h 37	0 h 53	1 h 49	0 h 32	1 h 00
Heures passées avec les parents	0 h 35	1 h 08	0 h 44	1 h 02	0 h 59
Heures pour d'autres tâches	1 h 27	1 h 05	1 h 16	0 h 59	1 h 10
Heures de documentation	3 h 04	2 h 10	1 h 55	1 h 23	2 h 12
Heures de travail avec d'autres enseignants	1 h 09	1 h 16	1 h 37	1 h 08	1 h 17
Dont heures de travail à la maison	17 h 55	12 h 55	11 h 32	13 h 31	13 h 25
<b>Total heures travaillées</b>	<b>41 h 02</b>	<b>39 h 29</b>	<b>40 h 04</b>	<b>39 h 02</b>	<b>39 h 47</b>
<b>Jours de congés travaillés</b>	<b>21,1</b>	<b>18,9</b>	<b>20,2</b>	<b>17,4</b>	<b>19,4</b>

Source : enquête DPD réalisée en janvier 2002 auprès de 806 enseignants du second degré dont 601 à temps complet.

**TABLEAU II – Répartition des heures de travail hebdomadaire par discipline**

Moyennes d'heures	Disciplines					Total
	Littéraires	Scientifiques	Technologiques	Langues vivantes	Autres: EPS, arts, musique...	
<b>Effectifs</b>	<b>161</b>	<b>152</b>	<b>123</b>	<b>101</b>	<b>64</b>	<b>601</b>
%	26,8	25,3	20,5	16,8	10,6	100,0
<b>Heures</b>						
<b>Heures rémunérées</b>	<b>18 h 52</b>	<b>19 h 01</b>	<b>19 h 56</b>	<b>18 h 47</b>	<b>20 h 59</b>	<b>19 h 20</b>
dont HSA	1 h 05	1 h 01	1 h 27	1 h 04	0 h 54	1 h 07
HSE	0 h 19	0 h 23	0 h 22	0 h 16	0 h 11	0 h 19
Heures d'enseignement	18 h 20	18 h 30	19 h 31	18 h 19	19 h 46	18 h 46
Heures de décharge	0 h 31	0 h 31	0 h 25	0 h 28	1 h 12	0 h 34
<b>Heures hors enseignement</b>	<b>24 h 04</b>	<b>19 h 14</b>	<b>19 h 59</b>	<b>20 h 50</b>	<b>14 h 31</b>	<b>20 h 27</b>
Heures de préparation des cours	8 h 59	6 h 56	7 h 59	7 h 35	5 h 33	7 h 40
Heures de correction des copies	7 h 56	6 h 42	4 h 52	6 h 15	2 h 45	6 h 10
Heures de suivi des élèves	1 h 01	0 h 46	1 h 27	0 h 57	0 h 43	1 h 00
Heures passées avec les parents	1 h 06	1 h 07	0 h 32	1 h 09	0 h 54	0 h 59
Heures pour d'autres tâches	1 h 11	1 h 01	1 h 15	1 h 11	1 h 16	1 h 10
Heures de documentation	2 h 29	1 h 43	2 h 08	2 h 44	1 h 55	2 h 12
Heures de travail avec d'autres enseignants	1 h 21	0 h 59	1 h 46	1 h 01	1 h 26	1 h 17
Dont heures de travail à la maison	17 h 10	13 h 28	11 h 08	13 h 38	7 h 58	13 h 25
<b>Total heures travaillées</b>	<b>42 h 55</b>	<b>38 h 15</b>	<b>39 h 55</b>	<b>39 h 37</b>	<b>35 h 30</b>	<b>39 h 47</b>
<b>Jours de congés travaillés</b>	<b>24,4</b>	<b>17,0</b>	<b>19,3</b>	<b>19,7</b>	<b>12,0</b>	<b>19,4</b>

**GRAPHIQUE 1 – Répartition des heures de travail hebdomadaire hors enseignement**



plus importante que dans les collèges (0 h 25) et les lycées professionnels (0 h 19).

### ... DONT 20 HEURES 27 DE TRAVAIL HORS ENSEIGNEMENT

65,6 % du temps de travail hors enseignement est effectué au domicile des enseignants, soit 13 h 25 par semaine, en moyenne. Ce temps hors classe est plus important pour les enseignants qui exercent en lycée qu'en collège (22 h contre 19 h 25), pour les professeurs agrégés (24 h 10) et pour les enseignants de disciplines littéraires (24 h 04 contre 19 h 14 pour les scientifiques).

Hors enseignement, les enseignants sont occupés essentiellement à la préparation des cours et aux corrections de devoirs (respectivement 7 h 40 et 6 h 10 par semaine). Ils consacrent en moyenne près d'une heure par semaine aux parents d'élèves (0 h 59) et au suivi des élèves (1 h). La documentation apparaît comme une part importante du travail des enseignants puisqu'ils y consacrent en moyenne 2 h 12 par semaine. Ils passent en moyenne 1 h 17 à travailler avec d'autres enseignants (*graphique 1*).

En lycée, les enseignants passent en moyenne 8 h 27 à la préparation des cours, 7 h 15 à la correction et consacrent aussi 2 h 26 à la documentation. Parmi toutes les heures effectuées hors enseignement, ils travaillent 15 h 30 en moyenne à la maison. En revanche, ils font moins d'heures de cours que les enseignants des lycées professionnels et même des collèges : 17 h 49 en lycée contre 19 h 12 en collège et 19 h 41 en lycée professionnel.

Au collège, les enseignants passent plus d'heures avec les parents d'élèves, en moyenne 1 h 25 par semaine. Et, en lycée professionnel, ils prennent davantage de temps pour le suivi des élèves : 1 h 46 par semaine.

Les disciplines littéraires demandent en moyenne 24 h 04 de travail en dehors des heures de cours, dont 17 h 10 à la maison. Pour ces disciplines, les enseignants passent 8 h 59 par semaine à la préparation des cours, 7 h 56 pour les corrections des devoirs et 2 h 29 pour la documentation. Les conclusions sont assez similaires pour les enseignants en langues vivantes, même s'ils déclarent moins d'heures de travail à

la maison (13 h 38). Les enseignants d'EPS, arts et musique travaillent beaucoup moins en dehors des heures d'enseignement puisqu'ils ne déclarent que 14 h 31 par semaine, dont 5 h 33 pour la préparation des cours, 2 h 45 pour les corrections, 1 h 55 consacrée à la documentation et 1 h 26 de travail avec les autres enseignants. Pour les disciplines technologiques, le temps passé à travailler avec d'autres enseignants est important (ils y consacrent 1 h 46 par semaine), ainsi que le suivi des élèves (1 h 27).

Les femmes font plus d'heures que les hommes hors enseignement (20 h 47 contre 20 h 04 pour les hommes). Mais ces derniers passent davantage de temps à la préparation des cours (7 h 52 contre 7 h 29 pour les femmes) et à la documentation (2 h 26 contre 1 h 59 en moyenne) ; alors que les femmes consacrent plus de temps à la correction des devoirs (6 h 44 contre 5 h 29 pour les hommes), au suivi des élèves et aux rencontres avec les parents d'élèves. Globalement, elles font 13 h 37 de travail à domicile, contre 13 h 13 pour les hommes.

**DANS LES DISCIPLINES LITTÉRAIRES, 63,4 % DES ENSEIGNANTS DÉCLARENT TRAVAILLER AU MOINS 39 HEURES PAR SEMAINE**

Les heures effectives prises en compte sont les heures rémunérées, donc en enseignement avec les heures supplémentaires et les décharges, ainsi que les heures hors enseignement.

Les comparaisons du temps de travail réalisé par semaine montrent bien que ce sont les enseignants des disciplines littéraires et les agrégés qui effectuent le plus d'heures avec, respectivement, 63,4 % et 55,8 % de ces enseignants qui totalisent au minimum 39 h hebdomadaires. Globalement, pour l'ensemble des enseignants à temps complet, la répartition est de 48,4 % à 39 h et plus, 31,4 % à moins de 35 h et 20,1 % entre 35 h et moins de 39 h par semaine.

On remarque que 53,9 % des femmes font moins de 39 h, alors que 51,1 % des hommes effectuent au moins 39 h par semaine.

Les enseignants en lycée professionnel et en lycée d'enseignement général et techno-

Nombre d'heures	Corps				
	Agrégé	Certifié	PLP	PEGC	Total
Moins de 30 h	5,8	11,7	11,3	9,1	10,6
De 30 h à moins de 35 h	17,4	21,3	19,8	27,3	20,8
De 35 h à moins de 39 h	20,9	21,3	14,2	24,2	20,1
De 39 h à moins de 45 h	26,7	23,4	27,4	24,2	24,6
45 h et plus	29,1	22,3	27,4	15,2	23,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête DPD réalisée en janvier 2002 auprès de 806 enseignants du second degré dont 601 à temps complet.

Nombre d'heures	Disciplines					Total
	Littéraires	Scientifiques	Technologiques	Langues vivantes	Autres : EPS, arts, musique...	
Moins de 30 h	5,6	10,5	10,6	9,9	25,0	10,6
De 30 h à moins de 35 h	15,5	25,7	21,1	18,8	25,0	20,8
De 35 h à moins de 39 h	15,5	21,1	18,7	26,7	21,9	20,1
De 39 h à moins de 45 h	29,2	25,7	22,8	23,8	15,6	24,6
45 h et plus	34,2	17,1	26,8	20,8	12,5	23,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête DPD réalisée en janvier 2002 auprès de 806 enseignants du second degré dont 601 à temps complet.

Nombre d'heures	Âge							Total
	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	
Moins de 30 h	9,1	9,3	11,1	7,1	8,6	10,5	17,2	10,6
De 30 h à moins de 35 h	15,2	17,3	13,9	27,1	23,8	19,6	24,7	20,8
De 35 h à moins de 39 h	33,3	18,7	22,2	17,1	15,2	24,2	16,1	20,1
De 39 h à moins de 45 h	15,2	28,0	31,9	18,6	21,0	24,8	28,0	24,6
45 h et plus	27,3	26,7	20,8	30,0	31,4	20,9	14,0	23,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	33	75	72	70	105	153	93	601

Source : enquête DPD réalisée en janvier 2002 auprès de 806 enseignants du second degré dont 601 à temps complet.

logique sont plus de la moitié à comptabiliser 39 h et plus par semaine ; c'est l'inverse pour les enseignants des collèges. Comme les agrégés, les PLP sont 54,7 % à travailler au moins 39 h par semaine. En revanche, les certifiés et les PEGC font moins d'heures, ainsi 60,6 % des PEGC travaillent moins de 39 h par semaine (*tableau III*).

En ce qui concerne les disciplines d'enseignement, ce sont les professeurs d'EPS, arts, musique et autres disciplines qui effectuent le moins d'heures hebdomadaires : 71,9 % font moins de 39 h. Alors que les agrégés ont une obligation réglementaire de service de 15 h, seulement 23,2 % d'entre eux travaillent en réalité moins de 35 h hebdomadaires (*tableau IV*).

Selon l'âge, on distingue le groupe des 30-49 ans qui travaillerait plutôt plus que l'ensemble, les 25-29 ans où 57,5 % font moins de 39 h par semaine et les 50-59 ans où la majorité est à moins de 39 h par semaine (*tableau V*).

**LES ENSEIGNANTS TRAVAILLENT, EN MOYENNE, ENTRE 19 ET 20 JOURS PENDANT LEURS CONGÉS, DONT 5 JOURS PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ**

De nouvelles questions ont permis d'appréhender, dans ce panel, le temps de travail effectué pendant les congés (préparation des cours, documentations, formations et recherches personnelles en rapport avec l'exercice du métier d'enseignant). En moyenne, les enseignants déclarent travailler cinq jours pendant les congés d'été et deux jours par semaine pour les autres congés, soit 19,4 jours de travail moyen pendant les congés de l'année (*tableau VI p. 4*).

Ce temps de travail pendant les congés est plus important pour les professeurs enseignants en lycée que pour ceux qui enseignent en collège (21,3 jours contre 17,7 jours), pour les professeurs agrégés

**TABLEAU VI – Nombre de jours de congés travaillés dans l'année**

Classes d'âge	Effectif	%	Jours de congés travaillés	Hors été	Pendant été
25-29 ans	33	5,5	23,6	18,4	5,3
30-34 ans	75	12,5	21,1	15,5	5,6
35-39 ans	72	12,0	22,0	16,9	5,1
40-44 ans	70	11,6	18,0	13,4	4,6
45-49 ans	105	17,5	17,2	12,6	4,5
50-54 ans	153	25,5	20,3	15,0	5,4
55-59 ans	93	15,5	16,3	11,9	4,5
<b>Ensemble</b>	<b>601</b>	<b>100,0</b>	<b>19,4</b>	<b>14,4</b>	<b>5,0</b>

Source : enquête DPD réalisée en janvier 2002 auprès de 806 enseignants du second degré dont 601 à temps complet.

(21,1 jours) et pour les enseignants des disciplines littéraires (24,4 jours contre 17 jours pour les enseignants dans les disciplines scientifiques).

Dans trois groupes de disciplines (langues vivantes, disciplines scientifiques et technologiques), le nombre de jours passés à travailler pendant les congés est assez proche (de 17 jours à 19,7 jours travaillés). Les autres disciplines demandent moins de travail en dehors des périodes scolaires, ainsi en EPS, arts, musique et autres disciplines, les enseignants déclarent travailler pendant 12 jours sur la totalité des congés.

Sur l'ensemble des congés de l'année, les femmes travaillent 3,3 jours de plus que les hommes : 2,3 jours de plus pendant les congés de l'année scolaire, et un jour de plus pendant les vacances d'été.

Le nombre de jours passés à travailler pendant les congés diminue sensiblement avec l'âge des enseignants. La classe d'âge 25-34 ans travaille au total 22,4 jours pendant les congés, 16,9 jours hors vacances d'été et 5,5 jours pendant les grandes vacances, alors que les enseignants âgés de 55 à 59 ans disent travailler 16,3 jours au total pendant les congés.

### POUR 83,4 % DES ENSEIGNANTS, UNE HEURE DE COURS EST PLUS FATIGANTE...

La comparaison entre une heure devant élève et une heure hors temps scolaire peut être sujette à interprétation. Dans cette enquête, les conditions de travail des enseignants ont été appréhendées par des questions sur la fatigue et l'intérêt d'une heure de cours par rapport à une heure de préparation.

L'heure de cours est majoritairement définie comme plus fatigante. C'est le cas des enseignants de disciplines littéraires

(86,4 % disent qu'une heure de cours est plus fatigante), des femmes (85,9 % contre 80,2 % des hommes), des enseignants des collèges (85,5 %). De même, les enseignants s'estiment plus fatigués par une heure de cours lorsqu'ils sont dans des établissements en ZEP (87,4 %). Lorsqu'elle est plus fatigante, plus de la moitié des enseignants sont d'accord pour dire que l'heure de cours l'est deux fois plus (56,9 % des enseignants du panel).

Il semble qu'une heure de cours soit jugée plus fatigante lorsqu'il s'agit des disciplines littéraires (86,4 %) que des disciplines technologiques (75,7 %) où même 16,9 % pensent qu'une heure de cours n'est ni plus ni moins fatigante qu'une heure de préparation.

Selon le type d'établissement, c'est au collège que le taux est maximum : 85,5 % des enseignants de ces établissements jugent plus fatigante une heure de cours.

Il y a des différences selon les niveaux d'enseignement : 86,4 % des enseignants de second cycle professionnel expliquent qu'une heure de cours est plus fatigante, contre 86,1 % de ceux des classes de premier cycle secondaire et 83,2 % de ceux de second cycle général de lycée. À l'inverse, seulement 63,2 % des enseignants de classes post-bac déclarent plus fatigante une heure de cours qu'une heure de préparation, et 23,7 % sont d'accord sur le fait que ce n'est ni plus ni moins fatigant.

**TABLEAU VII – Répartition des enseignants à temps complet selon l'intérêt et la fatigue d'une heure de cours par rapport à une heure de préparation (en %)**

Fatigue : une heure de cours est (...) qu'une heure de préparation	Intérêt : une heure de cours est (...) qu'une heure de préparation				Total
	plus intéressante	ni plus ni moins intéressante	moins intéressante	ne sait pas	
plus fatigante	44,5	29,9	5,1	4,0	83,4
ni plus ni moins fatigante	6,2	4,7	0,5	0,1	11,5
moins fatigante	2,6	1,1	0,4	0,4	4,5
ne sait pas	0,4	0,0	0,0	0,1	0,5
<b>Total</b>	<b>53,7</b>	<b>35,6</b>	<b>6,0</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>

Source : enquête DPD réalisée en janvier 2002 auprès de 806 enseignants du second degré dont 601 à temps complet.

### ... MAIS PLUS INTÉRESSANTE POUR 53,7% DES ENSEIGNANTS

Les enseignants sont 35,6 % à penser que l'heure de cours n'est ni plus ni moins intéressante que l'heure de préparation, 6 % pensent même que c'est la préparation qui est plus intéressante.

En EPS, arts et musique, 64,6 % des enseignants estiment que les cours sont plus intéressants. On retrouve le même profil de réponses pour les enseignants de langues vivantes. L'heure de cours semble d'autant plus intéressante, comparée à une heure de préparation, que ces disciplines demandent moins de préparation. Ainsi, 42,7 % des enseignants de disciplines littéraires, qui passent du temps à préparer leurs cours, trouvent l'heure de cours ni plus ni moins intéressante que l'heure de préparation.

La grande majorité des hommes est plus intéressée par une heure de cours que par une heure de préparation : 56,9 % sont dans ce cas contre 51,2 % des femmes.

Les enseignants de 25 à 39 ans sont plus intéressés par l'heure de cours (64,9 % pour les 25-29 ans) que ceux de 40 à 59 ans. Les enseignants de 40 à 44 ans sont 48,8 % à être ni plus ni moins intéressés par une heure de cours que par une heure de préparation.

Comme pour la fatigue, l'intérêt pour une heure de cours est prépondérant dans les lycées professionnels (56,5 % des enseignants sont plus intéressés par une heure de cours) et, dans une moindre mesure, dans les collèges (54,7 %).

Les enseignants des classes post-bac sont 57,9 % à dire qu'une heure de cours est plus intéressante qu'une heure de préparation. Mais, dans le même temps, ils sont 39,5 % à déclarer qu'une heure de cours n'est ni plus ni moins intéressante.

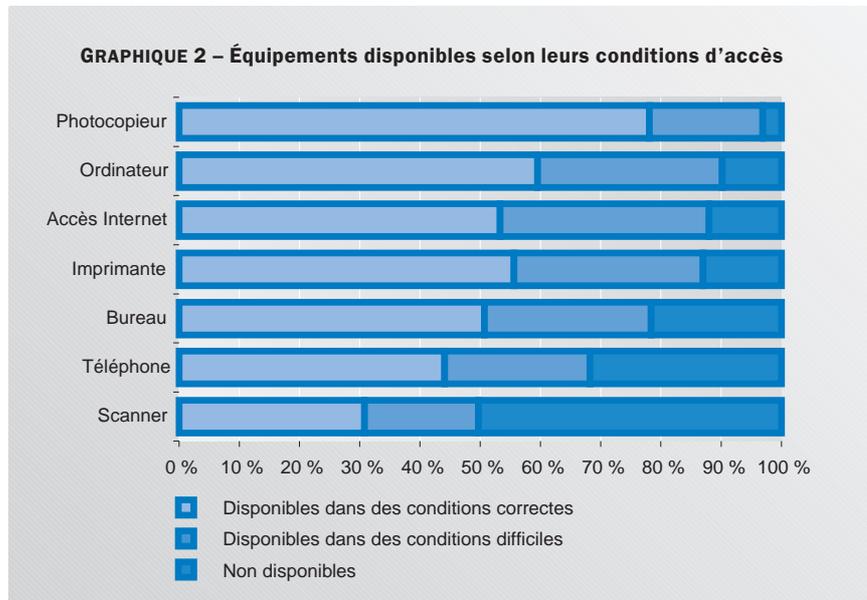
Enfin, si l'on examine les réponses croisées aux opinions sur les heures de cours,

44,5 % des enseignants trouvent, à la fois, plus fatigante et plus intéressante une heure de cours, par rapport à une heure de préparation, et seulement 9,1 % la trouvent plus fatigante mais moins intéressante (ou ne se prononcent pas sur l'intérêt) (*tableau VII p.4*).

### PRÈS DE NEUF ENSEIGNANTS SUR DIX ONT ACCÈS À UN ORDINATEUR ET À UNE CONNEXION INTERNET

Tous les équipements n'ayant pas la même utilité, certains sont naturellement plus nécessaires que d'autres pour le métier d'enseignant, comme le photocopieur par exemple. La proportion d'enseignants ayant accès aux divers équipements est largement fonction de l'importance de ces équipements pour travailler dans des conditions correctes. Ainsi, c'est le photocopieur qui est le plus accessible puisque 96,9 % des enseignants peuvent s'en servir, dont 78,1 % dans des conditions correctes (*graphique 2*).

Pour l'ordinateur, 59,5 % des enseignants y ont accès dans des conditions correctes et même 90,1 % si l'on prend en



compte les enseignants qui déclarent s'en servir dans des conditions difficiles. Les enseignants ont également à disposition, à la suite de l'ordinateur, les équipements périphériques de l'ordinateur : accès Internet et imprimante. Plus de la moitié des enseignants disent avoir accès à Internet (88 %) et à l'imprimante (87 %) quelles que soient les conditions d'accès.

Dans une moindre mesure, la moitié des enseignants dispose d'un bureau (50,7 %)

dans des conditions correctes et d'un téléphone (44,1 %) dans les mêmes conditions.

Globalement, presque tous les enseignants ont accès à au moins un des équipements cités.

**Carine Girieud, DPD C5**

## SOURCE ET DÉFINITIONS

Un panel représentatif de la population globale des enseignants du second degré public a été interrogé face à face par la Direction de la programmation et du développement. Cette interrogation, de 806 enseignants, a été réalisée en janvier 2002 et s'intéressait en particulier au temps de travail et aux conditions de travail.

**HSA :** heures supplémentaires années. Ce sont les heures correspondant au dépassement régulier durant l'année scolaire de l'obligation de service de l'enseignant, déterminée en fonction de son corps d'appartenance, sa modalité de service et sa discipline de poste.

**HSE :** heures supplémentaires effectives. Ce sont des heures supplémentaires occasionnelles, dues à un dépassement exceptionnel du service hebdomadaire (par exemple, remplacement d'un collègue malade).

**Heures rémunérées.** Correspondent à l'ensemble des heures payées, comprenant les HSA et HSE, soit les heures d'enseignement et les décharges.

**Heures travaillées.** Correspondent au nombre d'heures rémunérées auxquelles s'ajoutent les heures hors enseignement.

**Heures hors enseignement.** Ce sont les heures travaillées auxquelles on retranche les heures d'enseignement et les décharges.

**Heures de décharge.** Ce sont les heures consacrées aux activités à responsabilité établissement (ARE) et académiques (ARA). Pour les ARE, il s'agit par exemple des activités de coordination pédagogique ou d'assistance informatique, et pour les ARA des missions académiques ou des décharges syndicales.

**PEGC :** professeurs d'enseignement général de collège.

**PLP :** professeurs de lycée professionnel (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> grade).

**ORS :** obligation réglementaire de service. Il s'agit généralement de 15 h pour un professeur agrégé et de 18 h pour un certifié.

## QUESTIONNAIRE

1. Au total combien d'heures vous ont été rémunérées la semaine dernière ou la dernière semaine complète y compris les heures supplémentaires (HSA et HSE) et les décharges.
2. Parmi celles-ci combien étaient des heures d'enseignement ?  
Parmi celles-ci combien étaient des heures supplémentaires ?
3. HSA (heures supplémentaires années),
4. HSE (heures supplémentaires effectives),
5. Parmi celles-ci combien étaient des heures de décharge ?  
Combien d'heures avez-vous consacré la semaine dernière ou la dernière semaine complète à chacune des tâches suivantes :
6. La préparation des cours (et recherche de documents),
7. La correction des copies, l'évaluation du travail des élèves,
8. Le suivi individuel des élèves en dehors des heures de cours (y compris stages en entreprise),
9. Les rencontres et réunions avec les parents,
10. Le travail avec d'autres enseignants,
11. Les autres tâches professionnelles ( conseil des professeurs, activités périscolaires...),
12. Documentations, formations et recherches personnelles (hors préparation de cours) en rapport avec l'exercice de votre métier.
13. Pour effectuer ces tâches, combien de temps avez-vous passé à votre domicile ?
14. En moyenne pendant une semaine de vacances hors congés d'été, combien de demi-journées avez-vous consacré aux activités suivantes : préparation des cours (et recherche de documents), correction des copies, documentations, formations et recherches personnelles en rapport avec l'exercice de votre métier, séminaires, colloques...
15. Lors des derniers congés d'été, combien de journées avez-vous consacré (hors correction d'examens) aux activités suivantes : préparation des cours (et recherche de documents), documentations, formations et recherches personnelles en rapport avec l'exercice de votre métier, séminaires, colloques, universités d'été...
16. Par rapport à une heure de préparation de cours, diriez-vous qu'une heure de cours est :  
1 Plus fatigante,  
2 Ni plus ni moins fatigante,  
3 Moins fatigante  
Si plus ou moins fatigante :  
17. Pour vous, le degré de fatigue est-il 10 % plus élevé/plus faible, ou 25 % ou 50 % ou deux fois plus élevé/ plus faible ?
18. De même, par rapport à une heure de préparation de cours, diriez-vous qu'une heure de cours est :  
1 Plus fatigante,  
2 Ni plus ni moins fatigante,  
3 Moins fatigante